

MODALITÉS PRATIQUES

SAISON LIBRE 22/23

CHOIX DES SPECTACLES

DÉBUT SEPTEMBRE

L'équipe des relations avec les publics se tient à votre disposition pour vous guider dans vos choix de spectacles et vous proposer des parcours adaptés au niveau et à l'âge des jeunes.

À PARTIR D'OCTOBRE

Le responsable retourne ce formulaire complété par courriel :

- > **POUR LES GROUPES SCOLAIRES** (collèges et lycées) : à l'attention de **Carine Chazelle**
carinechazelle@scenenationale.fr
- > **POUR LES AUTRES GROUPES** : à l'attention de **Véronique Elissalde**
veronique.elissalde@scenenationale.fr

NB : Pour inscrire vos élèves à un spectacle sur le temps scolaire, merci de nous contacter.

À PARTIR D'OCTOBRE

Un récapitulatif complet des spectacles validés sera envoyé par courriel au responsable du groupe. **La réservation ne devient définitive qu'à réception du bon de commande émis par l'établissement.**

Toute modification de la commande initiale (billets supplémentaires ou annulation) devra impérativement être soumise à la Scène nationale et faire ensuite l'objet d'un nouveau bon de commande pour pouvoir être prise en compte.

TARIFS

POUR LES JEUNES SPECTATEURS

8 € > spectacles catégories A, B, C

6 € > spectacles catégorie D

POUR LES ACCOMPAGNATEURS

Gratuit > pour les accompagnateurs (à raison d'1 accompagnateur pour 10 personnes).

RETRAIT ET RÈGLEMENT DES BILLETS

Le retrait des billets s'effectue à la billetterie du Théâtre Michel Portal de Bayonne ou à celle du Théâtre Quincaou d'Anglet :

- > le mardi de 13h à 17h
- > du mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h
- > le samedi de 10h à 13h
- > le soir des spectacles, une demi heure avant le début de la représentation
(Horaires susceptibles d'être modifiés.)

PAIEMENT AVANT LA REPRÉSENTATION :

> Avant et jusqu'au jour de la représentation, les billets seront retirés au guichet de la billetterie qui se basera sur le bon de commande envoyé préalablement. Le paiement se fera en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de la Régie Billetterie.

PAIEMENT APRÈS LA REPRÉSENTATION :

> Après la représentation, le paiement s'effectuera à réception de la facture émise par l'EPCC sur la base du reçu signé par le référent du groupe. Le règlement se fera uniquement par virement sur le compte de la Trésorerie Municipale de Bayonne.

> Les billets seront à retirer au guichet du théâtre avant ou le jour de la représentation. Le bon de retrait signé par le référent servira de base à la facturation. Le paiement s'effectuera par virement, à réception de facture après la représentation.

NB : La modification du nombre de participants ne sera plus possible 48 heures avant la date du spectacle ; passée cette date, la commande ne pourra plus être modifiée et l'ensemble des billets réservés sera dû à la Scène nationale*. De plus, une fois édités, les billets ne sont ni repris ni échangés. Tout billet retiré est dû.

En cas de perte de billet, aucun duplicata ne sera délivré.

*Sauf circonstances exceptionnelles

PASS CULTURE / PART COLLECTIVE

Vous aurez la possibilité de vous servir de l'enveloppe Pass culture / Part collective pour régler tout ou une partie de vos billets.

Cette part s'applique aux élèves de la sixième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. Le crédit de dépense est attribué annuellement à l'établissement sur la base de ses effectifs.

Pour plus d'informations : suivez le guide Pass culture

SAISON LIBRE 22/23

BULLETIN DE PRÉ-RÉSERVATION

Groupes scolaires second degré et autres partenaires

COORDONNÉES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Type d'établissement : collègue lycée autre

Nom de l'établissement :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Adresse :

Ville : Code postal :

N° de téléphone :

Email :

GROUPE CONCERNÉ

Groupe scolaire Niveau de classe : Effectif (par classe) :

Autre groupe Effectif (par groupe) :

Information particulière (personne en situation de handicap...)* :

.....

* Merci de bien vouloir préciser la situation afin que nous puissions prévoir l'accompagnement adéquat.

RESPONSABLE DU GROUPE

Nom : Prénom* :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Email :

Fonction / Matière enseignée :

SAISON LIBRE 22/23

BULLETIN DE PRÉ-RÉSERVATION

Les spectacles souhaités sont à reporter dans le tableau ci-dessous.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

SPECTACLES CHOISIS (par ordre de préférence)	CLASSE / GROUPE EFFECTIF	NOMBRE D'ACCOMPA- GNATEURS	DATE	HEURE
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				

Nombre total de spectacles :

Le choix du ou des spectacles s'inscrit-il dans le cadre d'un projet particulier ?

.....

LE PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Mathieu Vivier
Secrétaire général

Carine Chazelle
Responsable des relations avec les publics,
conseillère à la programmation jeune public

Véronique Elissalde
Chargée des relations avec les publics

Moriana Ilhardoy-Zarco
Chargée de communication

Lina Mauget
Chargée des relations avec les publics
et de la communication

Laure Salvador
Professeure relais missionnée par la DAAC

CONTACTS

À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ET POUR LA MISE EN PLACE DE VOS PROJETS

Carine Chazelle
carinechazelle@scenenationale.fr

Véronique Elissalde
veronique.elissalde@scenenationale.fr

Lina Mauget
lina.mauget@scenenationale.fr

tél : 05 59 55 85 05 (standard ouvert de 9h à 12h)

Billetterie du Théâtre Michel Portal de Bayonne : 05 59 59 07 27

Billetterie du Théâtre Quintaou d'Anglet : 05 59 58 73 00

billetterie@scenenationale.fr

La Scène nationale du Sud-Aquitain – Établissement Public de Coopération Culturelle du Sud-Aquitain reçoit les contributions du Ministère de la Culture / Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département des Pyrénées-Atlantiques et des Villes de Bayonne, Anglet, Boucau et Saint-Jean-de-Luz.